CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E170548** **VALABLE JUSQU'AU** **23/03/2027**

ÉDITÉ LE 30/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/2012

Forme juridique : SARLU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COMPIEGNE
Siret : 750 530 016 00039
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3001301
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP K15092C1244000/001649193/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP K15092C1244000/001649193/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : T.M.E.B

266 BOULEVARD DE CHARLEMAGNE
60400 NOYON

Téléphone : 06 78 79 79 91 **Fax :** 03 44 83 36 39
Portable :
Responsabilité légale :
TANQIRAT MOHAMED GÉRANT

Site Internet :
E-mail : tanqirat@hotmail.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 301 589 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211 PROB	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	7	24/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/03/2026 14:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.